PROGRAMME DE FORMATION

ER ASRA cat. D

Entraînement Régulier Agent de Sécurité Renforcé Armé

Public Concerné

Agents de sécurité armés en catégorie D.

Prérequis

Etre titulaire d'une Carte professionnelle en cours de validité autorisant à exercer l'activité agent de gardiennage, ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage de moyens électroniques avec armes de catégorie D (ou B&D) (Autorisation préalable si expiré).

Objectifs

L'agent de sécurité doit se soumettre à un entraînement annuel consistant en deux séances de 7 heures chacune et 1 heure du rappel du cadre juridique.
L'année au cours de laquelle le renouvellement de la carte professionnelle est sollicité, l'agent doit avoir suivi au moins deux entrainements réguliers.

Conditions de Formation

- Théorie : exposés, débats avec support audiovisuel.
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation.

Effectif Maximum

Le nombre de participant est fixé de 2 à 12 personnes maximum.

Validation

Attestation de mise à niveau Entraînement Régulier ASRA catégorie D.

Durée

8 heures.

IESC Formation

EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

Module Juridique : 1h

- Rappel du cadre juridique de l'emploi des armes.

Entraînement Pratique : 7h

- Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité.
- Gérer un incident avec le recours aux armes.
- Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme.